

**Direction des Finances et des Achats**

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION CHSCT - COVID 19			
<b>Date</b>	<b>31 mars 2020 à 10h00</b>	<b>Lieu</b>	<b>Audioconférence</b>

**Participants :**

**Administration :**

M. Arnaud STOTZENBACH, Directeur des Finances  
et des Achats  
M. Vincent PLANADE, Chef du SR  
Mme Valérie ASHRAFI - Référente prévention - SR

**Représentants du personnel :**

Ensemble des membres titulaires et suppléants  
invités

**Destinataires :** Représentants du personnels - membres du CHS CT

En raison de la période de confinement, le directeur des finances et des achats a souhaité réunir les membres du CHS CT pour des points réguliers sur le suivi du dispositif mis en place dans le cadre du confinement.

**I - Point de situation**

M. Arnaud STOTZENBACH rappelle que la mise en place du travail à distance a été privilégiée. Elle a nécessité une grande mobilisation de la DFA et de la DSIN pour permettre aux agents équipés de travailler à distance.

Monsieur PLANADE précise que 542 demandes d'accès informatiques à distance ont été effectuées sur un temps restreint : 490 demandes d'accès à Mon Bureau, 211 demandes d'accès à VPN.

70% des agents de la DFA effectuent du travail à distance. 17% des agents sont en autorisation spéciale d'absence. 10% des agents sont en arrêt maladie.

En ce qui concerne le nombre de cas avérés ou probables, 9 cas ont été identifiés. Parmi ces 9 agents, 4 agents sont rétablis et ont repris leur activité professionnelle.

Monsieur PLANADE indique que le service des ressources effectue une remontée quotidienne à la DRH et au service de médecine préventive des agents signalés avec symptômes et l'identification des personnes identifiées comme cas contact.

Les agents identifiés comme cas avérés sont contactés par le service de médecine préventive pour faire un point régulier sur leur état de santé. Le SMP prend également l'attache des agents ayant été en contact rapproché avec les cas avérés ou probables. Pour les cas contact faibles, un message a été adressé aux agents concernés pour leur rappeler qu'ils peuvent prendre contact avec le Docteur DERRI, docteur référent de la DFA, pour toute information et/ou en cas de symptômes.

## II- Point sur le protocole de nettoyage et de désinfection de la DILT

Monsieur PLANADE rappelle les règles de désinfection prévues par la DILT et telles qu'elles avaient été détaillées lors de la précédente réunion.

Les bureaux des agents ayant été identifiés comme cas avérés ont été désinfectés par un prestataire extérieur de la DILT le 30 mars.

## III - Organisation de la DFA et de l'activité dans le cadre de la prolongation de la période de confinement : temps de travail, gestion des congés

Monsieur STOTZENBACH rappelle les règles appliquées pendant les 15 premiers jours du confinement : 7h pour les agents en autorisations spéciales d'absence et 7h48 qui travaillent à distance pour permettre de prendre en compte les modifications induites par la mise en place du travail à distance.

Alors que s'ouvre une nouvelle période de confinement, la valorisation à 7h48 n'a désormais vocation à s'appliquer qu'aux agents, dont la charge de travail le justifie. L'identification de ces agents s'effectuera chaque semaine.

Sur la prise de congés, Monsieur STOTZENBACH rappelle que la prise de congés doit être encouragée, en particulier pendant la période des congés scolaires, même s'il n'est pas possible de se déplacer. Il reste toutefois nécessaire d'inciter les agents, s'ils le souhaitent, à prendre des congés régulièrement au cours de la période.

Une prochaine réunion CHS CT sera fixée dans 15 jours.